

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

<b>Numéro SIRET 21460127000090</b>	<b>COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Services de distribution d'eau potable et assainissement COMMUNE DE GOURDON</b>
--	---

**POSTE COMPTABLE DE : TRESOR PUBLIC GOURDON**

<b>SERVICE PUBLIC LOCAL</b>
-----------------------------

**M. 49 (1)**

<b>Budget primitif</b>
------------------------

**BUDGET : EAU-GOURDON EAU-GOURDON (2)**

**ANNEE 2025**

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

# Sommaire

<b>I - Informations générales</b>	
Modalités de vote du budget	3
<b>II - Présentation générale du budget</b>	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10
<b>III - Vote du budget</b>	
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19
<b>IV - Annexes</b>	
<b>A - Eléments du bilan</b>	
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	25
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	26
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	30
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	32
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	33
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	35
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	36
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	37
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	38
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	39
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet
<b>B - Engagements hors bilan</b>	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	40
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	41
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
<b>C - Autres éléments d'informations</b>	
C1.1 - Etat du personnel	42
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	44
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet
<b>D - Arrêté et signatures</b>	
D - Arrêté et signatures	45

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement).

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

<b>EXPLOITATION</b>		
	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</b>	1 142 690,34
+	+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	0,00
=	=	=
<b>R E P O R T S</b>	<b>002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTÉ (2)</b>	(si déficit)  0,00
=	=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)</b>	1 142 690,34	1 142 690,34
<b>INVESTISSEMENT</b>		
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)</b>	905 375,65
+	+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	61 871,13
=	=	=
<b>R E P O R T S</b>	<b>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (2)</b>	(si solde négatif)  242 241,92
=	=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>	1 209 488,70	1 209 488,70
<b>TOTAL</b>		
<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	2 352 179,04	2 352 179,04

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

**DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	614 830,49	0,00	596 950,00	596 950,00	596 950,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	342 900,00	0,00	330 500,00	330 500,00	330 500,00
014	Atténuations de produits	98 000,00	0,00	96 170,00	96 170,00	96 170,00
65	Autres charges de gestion courante	9 200,00	0,00	15 200,00	15 200,00	15 200,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>1 064 930,49</b>	<b>0,00</b>	<b>1 038 820,00</b>	<b>1 038 820,00</b>	<b>1 038 820,00</b>
66	Charges financières	6 431,94	0,00	5 687,87	5 687,87	5 687,87
67	Charges exceptionnelles	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	1 705,39		3 530,86	3 530,86	3 530,86
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	10 206,30		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>1 087 274,12</b>	<b>0,00</b>	<b>1 052 038,73</b>	<b>1 052 038,73</b>	<b>1 052 038,73</b>
023	Virement à la section d'investissement (6)	85 814,51		20 951,61	20 951,61	20 951,61
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	70 100,00		69 700,00	69 700,00	69 700,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>155 914,51</b>		<b>90 651,61</b>	<b>90 651,61</b>	<b>90 651,61</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 243 188,63</b>	<b>0,00</b>	<b>1 142 690,34</b>	<b>1 142 690,34</b>	<b>1 142 690,34</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>1 142 690,34</b>
---	---------------------

**RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	500,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	985 500,00	0,00	1 068 785,00	1 068 785,00	1 068 785,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	1 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>987 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 075 785,00</b>	<b>1 075 785,00</b>	<b>1 075 785,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	800,00	0,00	800,00	800,00	800,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>987 800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 076 585,00</b>	<b>1 076 585,00</b>	<b>1 076 585,00</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	5 389,76		4 966,81	4 966,81	4 966,81
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>5 389,76</b>		<b>4 966,81</b>	<b>4 966,81</b>	<b>4 966,81</b>
<b>TOTAL</b>		<b>993 189,76</b>	<b>0,00</b>	<b>1 081 551,81</b>	<b>1 081 551,81</b>	<b>1 081 551,81</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)</b>	<b>61 138,53</b>
---	------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>1 142 690,34</b>
---	---------------------

**Pour information :**

<b>AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)</b>	85 684,80	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.
---	-----------	---

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6)  $DE\ 023 = RI\ 021 + DI\ 040 - RE\ 042$  ;  $RI\ 040 = DE\ 042 - DI\ 041$  ;  $RI\ 041 = DE\ 043 - RE\ 043$ .
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.
- (8) Solde de l'opération  $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$  ou solde de l'opération  $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$ .

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b> <b>SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES</b>					<b>II</b>
					<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	957 114,63	61 871,13	836 000,00	836 000,00	897 871,13
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>957 114,63</b>	<b>61 871,13</b>	<b>836 000,00</b>	<b>836 000,00</b>	<b>897 871,13</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	44 150,00	0,00	44 408,84	44 408,84	44 408,84
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>44 150,00</b>	<b>0,00</b>	<b>44 408,84</b>	<b>44 408,84</b>	<b>44 408,84</b>
45...	<b>Total des opérations pour compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>1 001 264,63</b>	<b>61 871,13</b>	<b>880 408,84</b>	<b>880 408,84</b>	<b>942 279,97</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	5 389,76		4 966,81	4 966,81	4 966,81
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>5 389,76</b>		<b>24 966,81</b>	<b>24 966,81</b>	<b>24 966,81</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>1 006 654,39</b>	<b>61 871,13</b>	<b>905 375,65</b>	<b>905 375,65</b>	<b>967 246,78</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (1)</b>	<b>242 241,92</b>
--	-------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 209 488,70</b>
---	---------------------

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	170 808,24	62 457,62	10 000,00	10 000,00	72 457,62
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	628 586,52	0,00	784 719,04	784 719,04	784 719,04
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>799 394,76</b>	<b>62 457,62</b>	<b>794 719,04</b>	<b>794 719,04</b>	<b>857 176,66</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	28 413,50	0,00	241 655,43	241 655,43	241 655,43
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	30,49	0,00	5,00	5,00	5,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>28 443,99</b>	<b>0,00</b>	<b>241 660,43</b>	<b>241 660,43</b>	<b>241 660,43</b>

45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>827 838,75</b>	<b>62 457,62</b>	<b>1 036 379,47</b>	<b>1 036 379,47</b>	<b>1 098 837,09</b>
021	Virement de la section d'exploitation (4)	85 814,51		20 951,61	20 951,61	20 951,61
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	70 100,00		69 700,00	69 700,00	69 700,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>155 914,51</b>		<b>110 651,61</b>	<b>110 651,61</b>	<b>110 651,61</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>983 753,26</b>	<b>62 457,62</b>	<b>1 147 031,08</b>	<b>1 147 031,08</b>	<b>1 209 488,70</b>

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	0,00
---	------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 209 488,70</b>
---	---------------------

**Pour information :**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)</b>	<b>85 684,80</b>
---	------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4)  $DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043$ .

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération  $DE 023 + DE 042 - RE 042$  ou solde de l'opération  $RI 021 + RI 040 - DI 040$ .

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	<b>EXPLOITATION</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
011	Charges à caractère général	596 950,00		596 950,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	330 500,00		330 500,00
014	Atténuations de produits	96 170,00		96 170,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	15 200,00		15 200,00
66	Charges financières	5 687,87	0,00	5 687,87
67	Charges exceptionnelles	4 000,00	0,00	4 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	3 530,86	69 700,00	73 230,86
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		20 951,61	20 951,61
<b>Dépenses d'exploitation – Total</b>		<b>1 052 038,73</b>	<b>90 651,61</b>	<b>1 142 690,34</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>1 142 690,34</b>
---	---------------------

	<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	4 966,81	4 966,81
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	44 408,84	0,00	44 408,84
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	897 871,13		897 871,13
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	20 000,00	20 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>942 279,97</b>	<b>24 966,81</b>	<b>967 246,78</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE</b>	<b>242 241,92</b>
--	-------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 209 488,70</b>
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	<b>EXPLOITATION</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
013	Atténuations de charges	1 000,00		1 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 068 785,00		1 068 785,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	6 000,00		6 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	800,00	4 966,81	5 766,81
78	Reprise amort., dépreciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
<b>Recettes d'exploitation – Total</b>		<b>1 076 585,00</b>	<b>4 966,81</b>	<b>1 081 551,81</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE</b>	<b>61 138,53</b>
---	------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>1 142 690,34</b>
---	---------------------

	<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	72 457,62	0,00	72 457,62
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	784 719,04	0,00	784 719,04
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	20 000,00	20 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	5,00	0,00	5,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		69 700,00	69 700,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
491	<i>Dépréciations des comptes de clients</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		20 951,61	20 951,61
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>857 181,66</b>	<b>110 651,61</b>	<b>967 833,27</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

+

<b>AFFECTATION AUX COMPTES 106</b>	<b>241 655,43</b>
------------------------------------	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 209 488,70</b>
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b> <b>SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES</b>				<b>III</b> <b>A1</b>
<b>Chap / art (1)</b>	<b>Libellé (1)</b>	<b>Pour mémoire budget précédent (2)</b>	<b>Propositions nouvelles (3)</b>	<b>Vote (4)</b>
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général (5) (6)</b>	<b>614 830,49</b>	<b>596 950,00</b>	<b>596 950,00</b>
605	Achats d'eau	260 000,00	269 000,00	269 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	10 030,49	800,00	800,00
6063	Fournitures entretien et petit équip't	45 000,00	45 000,00	45 000,00
6064	Fournitures administratives	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6066	Carburants	6 500,00	6 500,00	6 500,00
611	Sous-traitance générale	24 000,00	24 000,00	24 000,00
6135	Locations mobilières	3 000,00	3 000,00	3 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	20 000,00	20 000,00	20 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	95 000,00	70 000,00	70 000,00
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	1 000,00	1 000,00	1 000,00
61551	Entretien matériel roulant	10 000,00	10 000,00	10 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6156	Maintenance	7 000,00	7 000,00	7 000,00
6161	Multirisques	1 200,00	2 000,00	2 000,00
617	Etudes et recherches	5 000,00	7 000,00	7 000,00
6226	Honoraires	0,00	5 000,00	5 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6228	Divers	50,00	50,00	50,00
6241	Transports sur achats	0,00	500,00	500,00
6242	Transports sur ventes	500,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6257	Réceptions	100,00	100,00	100,00
6262	Frais de télécommunications	4 000,00	4 000,00	4 000,00
627	Services bancaires et assimilés	500,00	500,00	500,00
6281	Concours divers (cotisations)	500,00	500,00	500,00
6288	Autres	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6358	Autres droits	500,00	500,00	500,00
6378	Autres taxes et redevances	106 950,00	106 500,00	106 500,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>342 900,00</b>	<b>330 500,00</b>	<b>330 500,00</b>
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	128 000,00	75 000,00	75 000,00
6218	Autre personnel extérieur	1 000,00	47 000,00	47 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	600,00	550,00	550,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	2 250,00	2 210,00	2 210,00
6411	Salaires, appointements, commissions	141 500,00	136 000,00	136 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	20 500,00	16 000,00	16 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	29 500,00	39 000,00	39 000,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	1 500,00	0,00	0,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	12 600,00	10 000,00	10 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	400,00	340,00	340,00
6478	Autres charges sociales diverses	1 050,00	400,00	400,00
648	Autres charges de personnel	4 000,00	4 000,00	4 000,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits (7)</b>	<b>98 000,00</b>	<b>96 170,00</b>	<b>96 170,00</b>
701249	Reversement redevance agence de l'eau	98 000,00	96 170,00	96 170,00
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>9 200,00</b>	<b>15 200,00</b>	<b>15 200,00</b>
6541	Créances admises en non-valeur	8 000,00	10 000,00	10 000,00
6542	Créances éteintes	1 000,00	5 000,00	5 000,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	200,00	200,00	200,00
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)</b> <b>= (011 + 012 + 014 + 65)</b>		<b>1 064 930,49</b>	<b>1 038 820,00</b>	<b>1 038 820,00</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b) (8)</b>	<b>6 431,94</b>	<b>5 687,87</b>	<b>5 687,87</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	6 500,00	5 760,00	5 760,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-68,06	-72,13	-72,13
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>4 000,00</b>	<b>4 000,00</b>	<b>4 000,00</b>
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	3 000,00	3 000,00	3 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	1 000,00	1 000,00	1 000,00
<b>68</b>	<b>Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)</b>	<b>1 705,39</b>	<b>3 530,86</b>	<b>3 530,86</b>
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	1 705,39	3 530,86	3 530,86

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	10 206,30	0,00	0,00
	<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f</b>	<b>1 087 274,12</b>	<b>1 052 038,73</b>	<b>1 052 038,73</b>
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	85 814,51	20 951,61	20 951,61
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)</i>	70 100,00	69 700,00	69 700,00
6811	<i>Dot. amort. Immos incorp. et corporelles</i>	70 100,00	69 700,00	69 700,00
	<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>155 914,51</b>	<b>90 651,61</b>	<b>90 651,61</b>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>	<b>155 914,51</b>	<b>90 651,61</b>	<b>90 651,61</b>
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>	<b>1 243 188,63</b>	<b>1 142 690,34</b>	<b>1 142 690,34</b>
		+		
		<b>RESTES A REALISER N-1 (13)</b>	<b>0,00</b>	
				+
		<b>D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (13)</b>	<b>0,00</b>	
				=
		<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>1 142 690,34</b>	

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)**

Montant des ICNE de l'exercice	599,47
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	671,60
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-72,13

(1) Détails les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>				<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES</b>				<b>A2</b>

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	500,00	1 000,00	1 000,00
64198	Autres remboursements	500,00	1 000,00	1 000,00
<b>70</b>	<b>Ventes produits fabriqués, prestations</b>	<b>985 500,00</b>	<b>1 068 785,00</b>	<b>1 068 785,00</b>
70111	Ventes d'eau aux abonnés	685 000,00	766 605,00	766 605,00
701241	Redevance pollution d'origine domestique	102 500,00	0,00	0,00
701261	Redevance sur la consommation d'eau pota	0,00	103 680,00	103 680,00
70128	Autres taxes et redevances	106 000,00	106 500,00	106 500,00
704	Travaux	15 000,00	15 000,00	15 000,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	77 000,00	77 000,00	77 000,00
<b>73</b>	<b>Produits issus de la fiscalité (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>74</b>	<b>Subventions d'exploitation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>1 000,00</b>	<b>6 000,00</b>	<b>6 000,00</b>
7588	Autres	1 000,00	6 000,00	6 000,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75</b>		<b>987 000,00</b>	<b>1 075 785,00</b>	<b>1 075 785,00</b>
<b>76</b>	<b>Produits financiers (b)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels (c)</b>	<b>800,00</b>	<b>800,00</b>	<b>800,00</b>
7714	Recouvré créances admises en non valeur	100,00	100,00	100,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	100,00	100,00	100,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	500,00	500,00	500,00
778	Autres produits exceptionnels	100,00	100,00	100,00
<b>78</b>	<b>Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d</b>		<b>987 800,00</b>	<b>1 076 585,00</b>	<b>1 076 585,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)</b>	<b>5 389,76</b>	<b>4 966,81</b>	<b>4 966,81</b>
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	5 389,76	4 966,81	4 966,81
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section (8)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>5 389,76</b>	<b>4 966,81</b>	<b>4 966,81</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>993 189,76</b>	<b>1 081 551,81</b>	<b>1 081 551,81</b>
+				
<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>				<b>0,00</b>
+				
<b>R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (10)</b>				<b>61 138,53</b>
=				
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>				<b>1 142 690,34</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



<b>III – VOTE DU BUDGET</b>				<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES</b>				<b>B1</b>

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
1033	Opération d'équipement n° 1033 (5)	16 000,00	22 000,00	22 000,00
1072	Opération d'équipement n° 1072 (5)	100 000,00	100 000,00	100 000,00
1076	Opération d'équipement n° 1076 (5)	746 627,15	662 000,00	662 000,00
1077	Opération d'équipement n° 1077 (5)	92 487,48	25 000,00	25 000,00
1082	Opération d'équipement n° 1082 (5)	1 000,00	0,00	0,00
1083	Opération d'équipement n° 1083 (5)	1 000,00	27 000,00	27 000,00
Total des dépenses d'équipement		957 114,63	836 000,00	836 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	44 150,00	44 408,84	44 408,84
1641	Emprunts en euros	44 150,00	44 408,84	44 408,84
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		44 150,00	44 408,84	44 408,84
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>1 001 264,63</b>	<b>880 408,84</b>	<b>880 408,84</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	5 389,76	4 966,81	4 966,81
	Reprises sur autofinancement antérieur	5 389,76	4 966,81	4 966,81
139111	Sub. équipt cpté résult. Agence de l'eau	4 381,40	3 958,45	3 958,45
139118	Sub. équipt cpté résult. Autres	200,00	200,00	200,00
13912	Sub. équipt cpté résult. Régions	40,00	40,00	40,00
13913	Sub. équipt cpté résult. Départements	768,36	768,36	768,36
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	20 000,00	20 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	20 000,00	20 000,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>5 389,76</b>	<b>24 966,81</b>	<b>24 966,81</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> <b>(= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>		<b>1 006 654,39</b>	<b>905 375,65</b>	<b>905 375,65</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>61 871,13</b>
-----------------------------------	------------------

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (10)</b>	<b>242 241,92</b>
---	-------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 209 488,70</b>
---	---------------------

(1) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>				<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES</b>				<b>B2</b>

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	<b>Subventions d'investissement</b>	170 808,24	10 000,00	10 000,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	76 808,24	0,00	0,00
1333	P.A.E. Plan aménagement d'ensemble	94 000,00	10 000,00	10 000,00
16	<b>Emprunts et dettes assimilées (hors 165)</b>	628 586,52	784 719,04	784 719,04
1641	Emprunts en euros	628 586,52	784 719,04	784 719,04
20	<b>Immobilisations incorporelles</b>	0,00	0,00	0,00
21	<b>Immobilisations corporelles</b>	0,00	0,00	0,00
22	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	0,00	0,00	0,00
23	<b>Immobilisations en cours</b>	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		799 394,76	794 719,04	794 719,04
10	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	28 413,50	241 655,43	241 655,43
1068	Autres réserves	28 413,50	241 655,43	241 655,43
165	<b>Dépôts et cautionnements reçus</b>	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	<b>Participat° et créances rattachées</b>	0,00	0,00	0,00
27	<b>Autres immobilisations financières</b>	30,49	5,00	5,00
272	Titres immobilisés (droits de créance)	0,00	5,00	5,00
275	Dépôts et cautionnements versés	30,49	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		28 443,99	241 660,43	241 660,43
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>		827 838,75	1 036 379,47	1 036 379,47
021	<b>Virement de la section d'exploitation</b>	85 814,51	20 951,61	20 951,61
040	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)</b>	70 100,00	69 700,00	69 700,00
28131	Bâtiments	6 092,00	6 105,00	6 105,00
28135	Installations générales, agencements, ..	1 255,00	1 255,00	1 255,00
28151	Installations complexes spécialisées	1 603,00	1 603,00	1 603,00
28153	Installations à caractère spécifique	57 180,00	57 165,00	57 165,00
28182	Matériel de transport	278,00	280,00	280,00
28183	Matériel de bureau et informatique	755,00	152,00	152,00
28188	Autres	2 937,00	3 140,00	3 140,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		155 914,51	90 651,61	90 651,61
041	<b>Opérations patrimoniales (8)</b>	0,00	20 000,00	20 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	20 000,00	20 000,00
<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>		155 914,51	110 651,61	110 651,61
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		983 753,26	1 147 031,08	1 147 031,08
+				
		<b>RESTES A REALISER N-1 (9)</b>	<b>62 457,62</b>	
+				
		<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE (9)</b>	<b>0,00</b>	
=				
		<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 209 488,70</b>	

(1) Détailier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1033 (1)**  
**LIBELLE : ACQUISIT.OUTILL.MOBIL.MATERIEL**

**Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	<b>DEPENSES</b>	<b>74 335,84</b>	<b>a 1 225,00</b>	<b>22 000,00</b>	<b>b 22 000,00</b>	<b>b 0,00</b>
20	Immobilisations incorporelles	4 952,55	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, logiciels, droits similaires	1 335,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	3 617,55	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	69 383,29	1 225,00	22 000,00	22 000,00	0,00
2155	Outilage industriel	3 935,02	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	2 773,50	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	13 676,99	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	48 997,78	1 225,00	20 000,00	20 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<b>c 0,00</b>	<b>d 0,00</b>
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> <b>Excédent de financement si positif</b> <b>Besoin de financement si négatif</b>	<b>-23 225,00</b>
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1072 (1)**  
**LIBELLE : POSE DE COMPTEURS RENOVATION PARC**

**Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>						
20	Immobilisations incorporelles	7 370,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	7 370,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	5 792,80	0,00	0,00	0,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	1 285,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	4 507,80	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	502 102,44	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	502 102,44	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00

<b>RECETTES (répartition) (Pour information)</b>		<b>Restes à réaliser N-1 (3)</b>	<b>Recettes de l'exercice</b>
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c	d
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> <b>Excédent de financement si positif</b> <b>Besoin de financement si négatif</b>	<b>-100 000,00</b>
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1076 (1)**  
**LIBELLE : REHABILITATION RESEAU DISTRIBUTION**

**Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	<b>DEPENSES</b>	<b>1 646 414,77</b>	<b>a 18 158,65</b>	<b>662 000,00</b>	<b>b 662 000,00</b>	<b>b 0,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>25 828,14</b>	<b>120,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2031	Frais d'études	21 925,42	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	476,72	120,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	3 426,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>204 723,14</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
21311	Bâtiments d'exploitation	24 940,34	0,00	0,00	0,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	179 782,80	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>1 415 863,49</b>	<b>18 038,65</b>	<b>662 000,00</b>	<b>662 000,00</b>	<b>0,00</b>
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 396 116,95	18 038,65	662 000,00	662 000,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	19 746,54	0,00	0,00	0,00	0,00

<b>RECETTES (répartition) (Pour information)</b>		<b>Restes à réaliser N-1 (3)</b>		<b>Recettes de l'exercice</b>	
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<b>c</b>	<b>53 408,24</b>	<b>d</b>	<b>784 719,04</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>		<b>53 408,24</b>		<b>0,00</b>
13118	Autres Subv. Équip Etat		53 408,24		0,00
1333	P.A.E. Plan aménagement d'ensemble		0,00		0,00
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>		<b>0,00</b>		<b>784 719,04</b>
1641	Emprunts en euros		0,00		784 719,04
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> <b>Excédent de financement si positif</b> <b>Besoin de financement si négatif</b>	<b>157 968,63</b>
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailier les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1077 (1)**  
**LIBELLE : EXTENSION DE RESEAUX**

**Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	<b>DEPENSES</b>	130 612,64	a 42 487,48	25 000,00	b 25 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	74 162,34	42 487,48	25 000,00	25 000,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	74 162,34	42 487,48	25 000,00	25 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	56 450,30	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	56 450,30	0,00	0,00	0,00	0,00

<b>RECETTES (répartition) (Pour information)</b>		<b>Restes à réaliser N-1 (3)</b>	<b>Recettes de l'exercice</b>
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 9 049,38	d 10 000,00
13	Subventions d'investissement	9 049,38	10 000,00
1333	P.A.E. Plan aménagement d'ensemble	9 049,38	10 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> <b>Excédent de financement si positif</b> <b>Besoin de financement si négatif</b>	-48 438,10
---	------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1082 (1)**  
**LIBELLE : EAU REHABILITATION PETIT CHATEAU**

**Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>						
20	Immobilisations incorporelles	3 540,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	3 540,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	236 811,93	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	156 676,42	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	80 135,51	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	c	d
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> <b>Excédent de financement si positif</b> <b>Besoin de financement si négatif</b>	0,00
---	------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1083 (1)**  
**LIBELLE : AMELIORATION ET CONNAISSANCE RESEAU**

**Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	<b>DEPENSES</b>	<b>14 977,10</b>	<b>a</b>	<b>0,00</b>	<b>27 000,00</b>	<b>b</b>
20	Immobilisations incorporelles	14 977,10	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	14 977,10	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	26 000,00	26 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	26 000,00	26 000,00	0,00

<b>RECETTES (répartition) (Pour information)</b>		<b>Restes à réaliser N-1 (3)</b>	<b>Recettes de l'exercice</b>
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<b>c</b>	<b>d</b>
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> <b>Excédent de financement si positif</b> <b>Besoin de financement si négatif</b>	<b>-27 000,00</b>
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

	<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
	<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE</b>	<b>A1.1</b>

**A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant du 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
<b>519 Crédits de trésorerie (Total)</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES		V
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		A1.2

## A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Nominal (2)	Date du premier remboursement	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat			Catégorie d'emprunt (8)
									Taux initial	Devises	Périodicité des remboursements (6)	
163 Emprunts obligataires (Total)						0,00						
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)						769 000,00						
1641 Emprunts en euros (total)						769 000,00						
4803336 CAISSE EPARGNE CDC		2017-02-06	05/05/2017	394 500,00	F			1,200	1,200	T	C	N A-1
60668 1643 Emprunts en devises (total)		2017-05-02	01/09/2017	374 500,00	F			1,500	1,500	T	C	N A-1
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)				0,00								
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)				0,00								
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)				0,00								
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)				0,00								
1678 Autres emprunts et dettes (total)				0,00								
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)				0,00								
1681 Autres emprunts (total)				0,00								
1682 Bons à moyen terme négociables (total)				0,00								
1687 Autres dettes (total)				0,00								

**COMMUNE DE GOURDON - EAU-GOURDON EAU-GOURDON - BP - 2025**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Emprunts et dettes à l'origine du contrat							Caté- gorie d'em- prunt (8)		
		Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial	Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N
Total général					769 000,00						

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois),

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

	IV – ANNEXES	V A1.2
	ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

## A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

	Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverte ? O/N (10)	Montant couvert (11)	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant du au 01/01/N (10)	Durée résiduelle (en années) (12)	Type de taux (12)	Index (13)	Taux d'intérêt (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Charges d'intérêt (15)	Annuité de l'exercice	Emprunts et dettes au 01/01/N	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires Total)		0,00			0,00								0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00			437 621,36								44 408,84	5 752,32
1641 Emprunts en euros (total)		0,00			437 621,36								44 408,84	5 752,32
4803336 N N	0,00	A-1 A-1	190 675,00 246 946,36	7,00 F	1,200	26 300,00				2 169,76			0,00	305,53
60668 1643 Emprunts en devises (Total)	0,00		12,00	F	1,500	18 108,84				3 582,56			0,00	293,94
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)					0,00					0,00			0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00					0,00			0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00					0,00			0,00	0,00
1675 Dettes différentes aux marchés de partenariat (total)					0,00					0,00			0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00					0,00			0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)					0,00					0,00			0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)					0,00					0,00			0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00					0,00			0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)					0,00					0,00			0,00	0,00
Total général					437 621,36					44 408,84			5 752,32	0,00
														599,47

## COMMUNE DE GOURDON - EAU-GOURDON EAU-GOURDON - BP - 2025

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IFCB/1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

**IV – ANNEXES**

<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX</b>		<b>IV</b>
		<b>A1.3</b>

**A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)**

	Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
<b>TOTAL (A)</b>														
<b>Barrière simple (B)</b>			0,00	0,00						0,00		0,00	0,00	
<b>TOTAL (B)</b>			0,00	0,00						0,00		0,00	0,00	
<b>Option d'échange (C)</b>														
<b>TOTAL (C)</b>			0,00	0,00						0,00		0,00	0,00	
<b>Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)</b>														
<b>TOTAL (D)</b>			0,00	0,00						0,00		0,00	0,00	
<b>Multiplicateur jusqu'à 5 (E)</b>														
<b>TOTAL (E)</b>			0,00	0,00						0,00		0,00	0,00	
<b>Autres types de structures (F)</b>														
<b>TOTAL (F)</b>			0,00	0,00						0,00		0,00	0,00	
<b>TOTAL GENERAL</b>			0,00	0,00						0,00		0,00	0,00	

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6), 1 : indice zone euro / 2 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	
	A1.4

## A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écarts entre ces indices	(3) Écarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écart d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Écarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux fixe ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	2 100,00 437 621,36	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

		<b>IV – ANNEXES</b>
		<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>

**A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert						Instrument de couverture				Primes éventuelles
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	
Taux fixe (total)	0,00						0,00			0,00	0,00
Taux variable simple (total)	0,00						0,00			0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)	0,00						0,00			0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swapition).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

#### A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture					
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé	Taux reçu (7)	Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	Charges et produits c/768	Produits c/768
	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)					0,00	0,00
Taux variable simple (total)					0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)					0,00	0,00
<b>Total</b>					0,00	0,00

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

**A1.6 – AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A2</b>

**A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES**

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 0,00 €	11/12/2006

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d études non suivies de réalisations	5	11/12/2006
L	Logiciels	2	11/12/2006
L	Matériel informatique	5	11/12/2006
L	matériel roulant	5	11/12/2006
L	Matériel et outillage technique	10	11/12/2006
L	Mobilier	10	11/12/2006
L	Matériel de transport	10	11/12/2006
L	Matériel roulant	10	11/12/2006
L	Matériel de bureau	10	11/12/2006
L	Autres immobilisations corporelles	10	11/12/2006
L	Bâtiments	50	11/12/2006
L	Réseaux d alimentation	60	12/12/2018

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES</b>	<b>A4.1</b>

**DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS****Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>Solde d'exécution 001 (A)</b> montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-242 241,92	-242 241,92
<b>Solde des RAR (B)</b> montant négatif si déficit montant positif si excédent	586,49	586,49
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-241 655,43	-241 655,43

**Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>Affectation au 106 (C)</b>	241 655,43	241 655,43
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-241 655,43	-241 655,43
<b>Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I)</b> Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

**COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE**

	Propositions nouvelles	Vote
<b>Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)</b>	49 375,65	49 375,65
<b>Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)</b>	90 656,61	90 656,61
<b>Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D)</b> Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	41 280,96	41 280,96

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

<b>IV – ANNEXES</b>			<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES</b>			<b>A4.2</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

<b>Art. (1)</b>	<b>Libellé (1)</b>	<b>Propositions nouvelles</b>	<b>Vote (2)</b>
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>49 375,65</b>	<b>I</b> <b>49 375,65</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>44 408,84</b>	<b>44 408,84</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	44 408,84	44 408,84
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>4 966,81</b>	<b>4 966,81</b>
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpté résultat</i>	4 966,81	4 966,81
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

<b>IV – ANNEXES</b>			<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>			
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES</b>			<b>A4.3</b>

**RESSOURCES PROPRES**

<b>Art. (1)</b>	<b>Libellé (1)</b>	<b>Propositions nouvelles</b>	<b>Vote (2)</b>
	<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>	<b>90 656,61</b>	<b>III</b>
	<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>	<b>5,00</b>	<b>5,00</b>
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
272	Titres immobilisés (droits de créance)	5,00	5,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00
	<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>	<b>90 651,61</b>	<b>90 651,61</b>
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28131	<i>Bâtiments</i>	6 105,00	6 105,00
28135	<i>Installations générales, agencements, ..</i>	1 255,00	1 255,00
28151	<i>Installations complexes spécialisées</i>	1 603,00	1 603,00
28153	<i>Installations à caractère spécifique</i>	57 165,00	57 165,00
28182	<i>Matériel de transport</i>	280,00	280,00
28183	<i>Matériel de bureau et informatique</i>	152,00	152,00
28188	<i>Autres</i>	3 140,00	3 140,00
29...	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		
39...	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	20 951,61	20 951,61

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE</b>	B1.1

B1 1 ETAT DES EMBRINTS GARANTIS BARIARES

## **ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE**

卷之三

(A) Indicate *Concurrent* or *Sequential* processing.

( ) marquer le pour améliorvement progressif, F pour améliorvement constant, F pour améliorvement progressif, F pour améliorvement progressif, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple

(A) Indicar los tipos de límites (en EUDIBOB 3 mdc).

(4) Mutual le type a ligex (ex: EUNI

(5) aux annuels, tous frais compris.

## (6) Taux hors opération de couverture

(7) Catégorie d'annonciation de couverture. Exemple A-1 (cf la classification des annonces suivant la fonctionnalité de la circulaire DCRB1015077C du 25 juillet 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(ii) Catégorie de emplois opérationnels de couverture. Exemple : (i) la classification des emplois suivant la typologie de leur nature

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT</b>	<b>B1.2</b>

**B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

<b>Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT</b>	<b>Valeur en euros</b>
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A                    0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B                    0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C                    0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D                    0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I = A + B + C - D                    0,00</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>II                    0,00</b>

<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)</b>	<b>I / II</b>	<b>0,00</b>
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

**IV – ANNEXES****AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N****C1.1****IV****C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)	
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Directeur général des services	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		<b>1,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1,00</b>	<b>1,00</b>	<b>1,00</b>
REDACTEUR PPAL 2EME CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	1,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		<b>3,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3,00</b>	<b>3,00</b>	<b>3,00</b>
Agent de maîtrise principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	1,00
adjoint technique	C	2,00	0,00	2,00	2,00	2,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>EMPLOIS NON CITES (k) (5)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)</b>		<b>4,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4,00</b>	<b>4,00</b>	<b>4,00</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotient de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à la hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présente toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présente la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

(6) Effectifs physiques \* quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présente toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présente la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

## IV – ANNEXES

### AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

**IV**

**C1.1**

#### C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATÉGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT Nature du contrat (4)
			Indice (8)	Euros	
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00	
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00	
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>0,00</b>	

(1) CATÉGORIES : A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbainisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

POL : Police.

POWP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non civés.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1° : Absence de cadre d'emploi de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2° : Justifie par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnement territorial n'a pu être recréé dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3 : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4 : Communes nouvelles issues de fusions de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5 : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6° : Emplois des communes de moins de 2 000 hab. et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

332-7,5 : Contrat du territoire sur emploi permanent. Peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsqu'il agent contractuel territorial concerne le territoire de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

332-352 : Modalités particulières recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction), personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L352).

333-1-333-10 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).

333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutes sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutes sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE</b>	<b>C1.2</b>

**C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)**

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
<b>TOTAL GENERAL</b>		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.